

L'auto-entrepreneuriat, tremplin pour accéder au non-salariat classique ?

Christophe Bertran, Fabien Guggemos, Laurianne Salembier*

Le régime de l'auto-entrepreneur (requalifié de micro-entrepreneur fin 2014), créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008, a pour objectif d'alléger les formalités de création d'entreprise, et de simplifier le mode de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, il s'est rapidement développé, avec 188 100 auto-entrepreneurs économiquement actifs fin 2009, et plus du double un an plus tard, fin 2010 (386 400). Le dynamisme de l'auto-entrepreneuriat s'est ensuite poursuivi au cours de la décennie : + 140 % d'auto-entrepreneurs entre 2010 et 2017.

Seul un auto-entrepreneur sur dix ayant démarré une activité en 2010 est ensuite devenu non-salarié classique dans les cinq ans qui ont suivi

D'une part, le statut d'auto-entrepreneur est souvent adopté en plus d'une activité salariée : en moyenne entre 2009 et 2015, trois auto-entrepreneurs sur dix sont pluriactifs en fin d'année, soit bien plus que les non-salariés classiques (un sur dix au cours de la même période). D'autre part, ce statut d'auto-entrepreneur est fréquemment éphémère. Ainsi, parmi les auto-entrepreneurs de 20 à 55 ans ayant démarré une activité en 2010, seuls 36 % travaillent toujours sous ce statut fin 2015 : 29 % ont exercé leur activité continûment sur cette période, tandis que 7 % l'ont temporairement cessée ou ont changé de statut avant de redevenir auto-entrepreneurs (*figure 1*). À l'inverse, 57 % n'exercent plus d'activité non salariée fin 2015 et sont uniquement salariés, chômeurs ou inactifs. Enfin, seuls 8 % ont rejoint le non-salariat classique – en tant que professionnels libéraux, entrepreneurs individuels classiques ou gérants de sociétés et sont toujours actifs fin 2015. En ajoutant à ces 8 % ceux passés par le non-salariat classique avant de cesser leur activité, l'auto-entrepreneuriat a ainsi constitué un tremplin d'accès à une activité indépendante classique pour 10 % des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010.

Les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques sont plus souvent des hommes jeunes

Une modélisation de Cox, mise en œuvre sur la population des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010, permet d'apprécier les effets de différents facteurs sur la probabilité de devenir non-salarié classique, toutes choses égales par ailleurs (*méthodologie*). La propension à devenir non-salarié classique après avoir démarré une activité en tant qu'auto-entrepreneur est plus élevée pour les jeunes, tout particulièrement pour les hommes : toutes choses égales par ailleurs, elle est ainsi 54 % plus élevée pour les hommes âgés de 20 à 29 ans que pour ceux âgés de 40 à 49 ans (*figure 2*). En corollaire, parmi les non-salariés qui ont débuté une activité en tant qu'auto-entrepreneur en 2010, ceux exerçant toujours sous ce statut fin 2015 sont plus âgés que la moyenne : 46 % avaient 40 ans ou plus en 2010, contre 38 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs ayant débuté en 2010. Les jeunes sont également plus nombreux en proportion parmi les auto-entrepreneurs qui ont cessé leur activité sans passer par le non-salariat classique : 33 % avaient moins de 30 ans en 2010 (contre 28 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs ayant débuté cette année-là).

Le secteur¹ de la construction est surreprésenté parmi les auto-entrepreneurs qui ont rejoint le non-salariat classique (qu'ils soient toujours actifs fin 2015 ou non), puisqu'il concentre 23 % de ces individus (contre 14 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010). *A contrario*, les services aux particuliers sont nettement sous-représentés (21 % contre 30 %). Pour autant, ces écarts s'expliquent en grande partie par des profils de non-salariés différents d'un secteur à l'autre : le passage de l'auto-entrepreneuriat au non-salariat classique est plus fréquent parmi les hommes et parmi les individus aux revenus non salariés les plus élevés, populations bien plus représentées dans la construction que dans les services aux particuliers. Ainsi, toutes choses égales

* Christophe Bertran, Fabien Guggemos, Laurianne Salembier (Insee).

1. Il s'agit du secteur de l'activité exercée en 2010.

Encadré 1 (suite)

par ailleurs, à sexe et tranche de revenu identiques notamment, la probabilité pour un auto-entrepreneur de devenir non-salarié classique n'est pas significativement différente entre ces deux secteurs. Seuls les secteurs des transports (où la probabilité est 3,1 fois plus élevée qu'ailleurs) et de la santé humaine et de l'action sociale (1,7 fois plus élevée qu'ailleurs) se distinguent.

Entre 2010 et 2015, le revenu des auto-entrepreneurs passant au non-salariat classique a plus que doublé

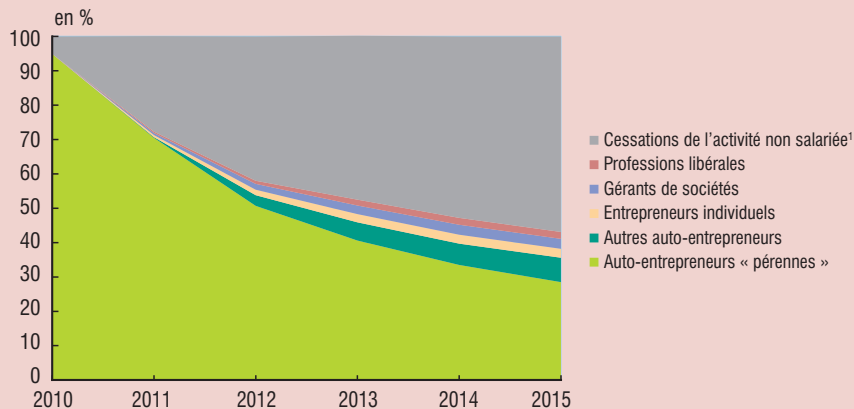
Le revenu moyen annualisé des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010 s'élevait à 5 080 euros² cette année-là. La dispersion autour de ce niveau était importante, avec des écarts qui se sont amplifiés les années suivantes, selon notamment que l'auto-entrepreneur est devenu non-salarié classique, a conservé son statut ou a cessé son activité.

Par exemple, le revenu moyen des auto-entrepreneurs ayant exercé continûment sous ce statut entre 2010 et 2015 était de 5 520 euros la première année, en 2010 (figure 3a). Au cours des années qui ont suivi, il a peu progressé. En

revanche, les auto-entrepreneurs qui ont cessé leur activité entre 2011 et 2015 (sans passer par le non-salariat classique entre-temps) percevaient un revenu moyen sensiblement plus faible dès la première année d'exercice en 2010 (4 320 euros). Ce revenu a décliné ensuite à l'approche de la cessation, diminuant en particulier nettement lors de l'année qui l'a précédée (de l'ordre de 20 %) (figure 3b).

Quant aux auto-entrepreneurs devenus ensuite non-salariés classiques, dès la première année d'activité leur revenu annuel moyen était nettement supérieur à celui des autres auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010 : ceux d'entre eux qui ont exercé leur activité de façon continue entre 2010 et 2015 dégageaient en moyenne 9 510 euros de revenu la première année d'activité. Leur revenu moyen a ensuite plus que doublé entre 2010 et 2015 (figure 3c). Une partie des auto-entrepreneurs sont devenus non-salariés classiques car leur chiffre d'affaires a dépassé le plafond autorisé pour bénéficier du statut. La propension à devenir non-salarié classique s'élevé donc à mesure que le revenu croît. Du reste, la progression du revenu est tout aussi soutenue avant qu'après le changement de statut.

1. Trajectoires des auto-entrepreneurs ayant commencé une activité en 2010



1. Les personnes qui n'exercent plus d'activité non salariée sont salariées, inactives ou au chômage.

Note : les auto-entrepreneurs dits « pérennes » sont ceux exerçant continûment, sans changer de statut, leur activité non salariée depuis 2010.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée en 2010, 5 % n'exercent plus comme non-salariés dès fin 2010. Cinq ans plus tard, fin 2015, 57 % sont dans ce cas, 29 % sont toujours auto-entrepreneurs économiquement actifs et ont exercé sous ce statut sur l'ensemble de la période, 3 % sont devenus entrepreneurs individuels classiques, 3 % gérants et 2 % professionnels libéraux ; enfin, 7 % sont de nouveau auto-entrepreneurs, mais ont temporairement cessé leur activité non salariée ou changé de statut au cours de la période.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

2. Les niveaux de revenus mentionnés ici sont tous exprimés en euros 2015, dernière année de la période d'étude.

Encadré 1 (suite)

2. Estimation de l'influence de certains facteurs sur la probabilité de devenir non-salarié classique pour les auto-entrepreneurs qui ont démarré une activité en 2010

Risque relatif par rapport à la situation de référence

Sexe X âge

Femmes de 20 à 29 ans	ns
Femmes de 30 à 39 ans	ns
Femmes de 40 à 49 ans	ns
Femmes de 50 ans ou plus	0,53
Hommes de 20 à 29 ans	1,54
Hommes de 30 à 39 ans	1,32
Hommes de 40 à 49 ans	Réf.
Hommes de 50 ans ou plus	0,60

Secteur d'activité

Industrie (hors artisanat commercial)	Réf.
Construction	ns
Commerce et artisanat commercial	ns
Transports et entreposage	3,06
Services aux entreprises et services mixtes	ns
Services aux particuliers	ns
Santé et action sociale	1,66

Emploi de salariés

Non employeur	Réf.
Employeur	ns

Revenu d'activité non salariée annualisé¹

Inférieur au 1 ^{er} décile (y compris revenu nul ou déficitaire)	ns
Du 1 ^{er} décile au 1 ^{er} quartile	0,60
Du 1 ^{er} quartile à la médiane	0,62
De la médiane au 3 ^e quartile	Réf.
Du 3 ^e quartile au 9 ^e décile	1,92
Supérieur ou égal au 9 ^e décile	4,62

Pluriactivité

Non pluriactif	Réf.
Pluriactif principalement non-salarié	ns
Pluriactif principalement salarié	1,41

ns : risque relatif non significativement différent de 1 au seuil de 5 %.

1. Quantiles de la distribution du revenu d'activité, hors revenus nuls et revenus non déclarés.

Note : estimations issues d'un modèle de Cox à risques proportionnels. Les non-salariés dont le secteur d'activité est inconnu sont exclus de l'analyse. Le modèle prend en compte la variation au cours du temps du revenu, de la pluriactivité et de l'emploi de salariés, ces variables étant retardées d'une année pour éviter un possible biais de simultanéité.

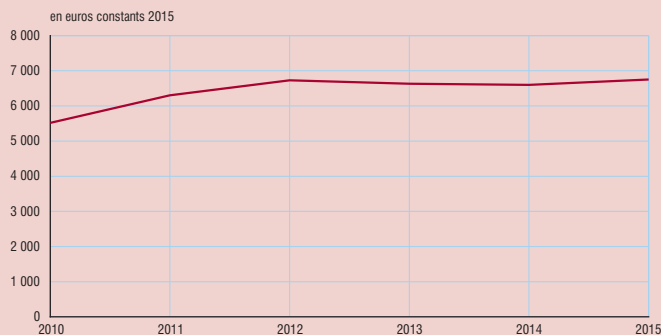
Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les hommes auto-entrepreneurs âgés de moins de 30 ans ont une probabilité de devenir non-salarié classique supérieure de 54 % à celle de leurs homologues âgés de 40 à 49 ans. Les auto-entrepreneurs pluriactifs principalement salariés ont une probabilité de devenir ensuite non-salarié classique supérieure de 41 % à celle de leurs homologues non pluriactifs.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

3. Évolution du revenu annualisé moyen des auto-entrepreneurs ayant commencé une activité en 2010

a. Auto-entrepreneurs « pérennes » sur toute la période 2010-2015



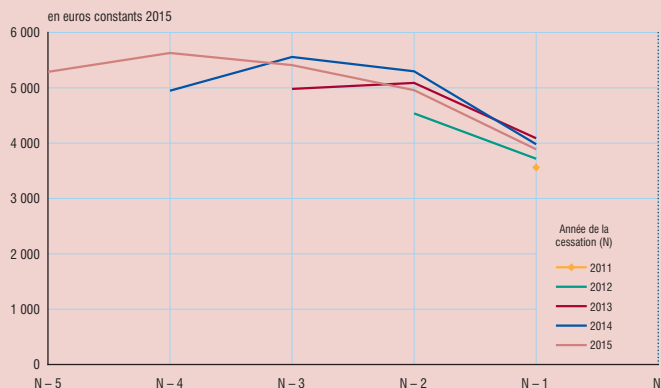
Note : les auto-entrepreneurs dits « pérennes » sont ceux exerçant continuellement, sans changer de statut, leur activité non salariée depuis 2010.

Lecture : en 2010, le revenu non salarié annualisé moyen des auto-entrepreneurs pérennes sur toute la période 2010-2015 était de 5 520 euros (en euros constants 2015). En 2015, il est de 6 750 euros.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

b. Auto-entrepreneurs ayant cessé leur activité, selon l'année de cessation



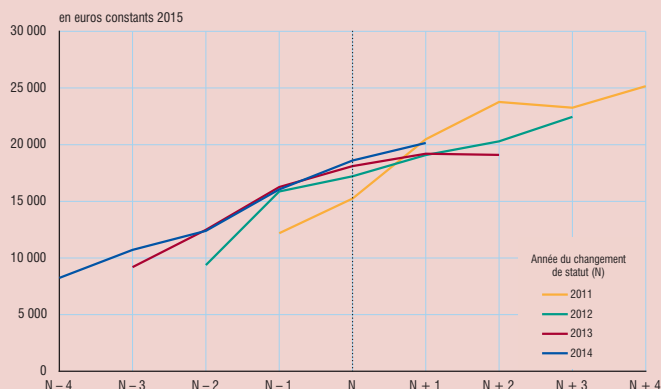
Note : les personnes qui n'exercent plus d'activité non salariée sont salariées, inactives ou au chômage. L'année N correspond à l'année de cessation de l'activité non salariée.

Lecture : le revenu non salarié annualisé moyen des auto-entrepreneurs ayant cessé leur activité en 2015 (sans être passés par le non-salariat classique entre-temps) était de 5 290 euros en 2010 (en euros constants 2015). En 2014, il était de 3 890 euros.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

c. Auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques entre 2011 et 2014, selon l'année de changement de statut



Note : l'année N correspond à l'année du changement de statut.

Lecture : le revenu non salarié annualisé moyen des auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques en 2011 (et ayant exercé continuellement leur activité sur la période 2010-2015) était de 12 180 euros en 2010 (en euros constants 2015). En 2015, il est de 25 160 euros.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

Le passage au non-salariat classique s'accompagne parfois de l'embauche de salariés

Le statut d'auto-entrepreneur n'est *a priori* pas incompatible avec le fait d'embaucher un salarié. Toutefois, les plafonds de chiffre d'affaires à ne pas dépasser pour bénéficier de ce statut limitent l'intérêt financier d'une telle embauche. De fait, la proportion d'employeurs parmi les auto-entrepreneurs n'a été que d'environ 1 % chaque année de la période 2010-2015, tant qu'ils ont exercé sous ce statut. En revanche, le passage au non-salariat classique, parce qu'il est souvent le signe d'un développement de l'activité, a pu s'accompagner de l'embauche d'un ou plusieurs salariés : parmi les auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010 et devenus non-salariés classiques par la suite, la proportion d'employeurs a bondi d'environ 10 points l'année du changement de statut et a continué d'augmenter les années suivantes, à un rythme toutefois moins soutenu. Elle s'est établie par exemple à 13 % en 2013 pour ceux devenus non-salariés classiques cette année-là, avant d'atteindre 20 % en 2015. Pour autant, l'embauche de salariés, si elle accompagne ou suit parfois le changement de statut, ne le préfigure pas en général : toutes choses égales par ailleurs, le fait pour un auto-entrepreneur d'être employeur n'augmente pas significativement sa propension à opter plus tard pour le non-salariat classique.

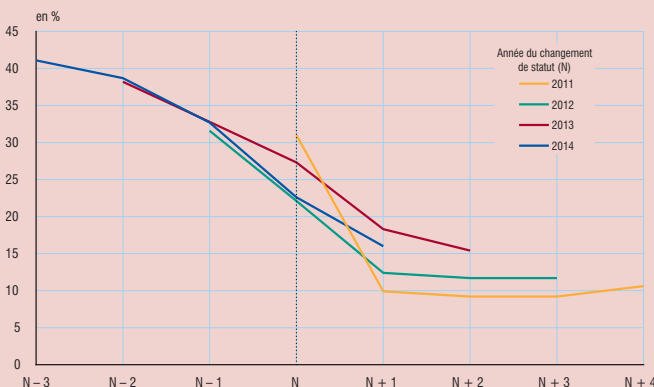
La pluriactivité diminue lors du passage au non-salariat classique

Les auto-entrepreneurs sont davantage pluriactifs que les non-salariés classiques et leur activité non-salariée est alors souvent complémentaire à leur emploi salarié : les années où les pluriactifs ont été auto-entrepreneurs du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'activité salariée génère des revenus plus élevés que l'activité non salariée dans trois cas sur quatre.

La pluriactivité se raréfie en cas d'accès au non-salariat classique, pour se stabiliser à un niveau relativement bas un à deux ans après le changement de statut : parmi les auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010, devenus non-salariés classiques dans les cinq années qui ont suivi et toujours actifs fin 2015, la proportion de pluriactifs n'est ainsi plus que de 15 % en 2015. En se limitant par exemple aux auto-entrepreneurs ayant changé de statut en 2012, cette part est passée de 32 % en 2011 à 22 % en 2012, avant de se stabiliser à 12 % à partir de 2013 (figure 4). Cette diminution résulterait du fait que la croissance de l'activité non salariée, accompagnant généralement le changement de statut, limite leur disponibilité pour maintenir en plus une activité salariée et en réduit le besoin financier.

À l'inverse, la pluriactivité est plutôt importante parmi les auto-entrepreneurs qui ont cessé leur activité non salariée sans passer par le non-salariat classique : la proportion de pluriactifs progresse pour dépasser 50 % à l'approche de l'année de cessation : plus précisément, la part des pluriactifs principalement salariés progresse, alors que celle des pluriactifs principalement non-salariés diminue.

4. Part des pluriactifs parmi les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques entre 2011 et 2014, selon l'année du changement de statut



Note : l'année N correspond à l'année du changement de statut.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques en 2013 et ayant exercé continuellement leur activité sur la période 2010-2015, la part des pluriactifs passe de 38 % en 2011 à 15 % en 2015.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

Méthodologie

Les trajectoires professionnelles des auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010 sont analysées à partir du panel non-salariés (*annexe Sources*), au regard de leur situation en fin d'année, pour chaque année de la période 2010-2015 (*figure 1*). Les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques sont séparés en trois catégories : les professions libérales, les entrepreneurs individuels classiques et les gérants de sociétés n'exerçant pas en tant que libéraux. Lorsqu'un auto-entrepreneur est économiquement inactif (quatre trimestres successifs sans chiffre d'affaires), il est considéré comme ayant cessé son activité.

Pour les auto-entrepreneurs accédant au non-salariat classique, la durée de l'activité non salariée exercée en tant qu'auto-entrepreneur, mesurée par le nombre de jours écoulés entre le début de l'activité et le changement de statut, est analysée au regard des caractéristiques individuelles du non-salarié (sexe, âge) et des conditions dans lesquelles elle s'exerce (secteur d'activité initial, revenu généré, emploi ou non de salariés, exercice éventuel d'une activité salariée, ces trois dernières variables étant retardées d'une année pour s'affranchir d'un possible biais de simultanéité). Si le passage au non-salariat classique survient après la dernière année disponible dans le panel non-salariés (2015) et n'est donc pas observable, ou si l'auto-entrepreneur cesse son activité durant la période d'étude sans avoir changé de statut entre-temps, la durée est dite « censurée à droite ». Le risque instantané à une date t (appelé « probabilité » ou « pension » par souci d'adéquation au sujet abordé dans cet encadré) est la proportion de personnes qui deviennent non-salariés classiques à la date t parmi l'ensemble de celles qui étaient toujours en activité en tant qu'auto-entrepreneurs juste avant cette date. Le risque instantané s'apparente donc à une probabilité de passage au non-salariat classique à chaque instant. Le modèle de Cox mis en œuvre dans la *figure 2* permet d'estimer l'influence relative de chacun des facteurs sur le risque instantané de passage au non-salariat classique, toutes choses égales par ailleurs. Il repose sur l'hypothèse de risques proportionnels selon laquelle l'influence relative de chaque facteur toutes choses égales par ailleurs est constante dans le temps ; cette hypothèse est globalement vérifiée sur les données de l'étude.

Pour en savoir plus

Béziau J., Rousseau S., Mariotte H., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 - 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale », *Insee Première* n° 1615, septembre 2016.

Cox D.R., "Partial Likelihood". *Biometrika*, 62:269–276, 1975.

Cox D.R., "Regression Models and Life-Tables". *Journal of the Royal Statistical Society*, 34:187–220, 1972.

Quantin S., « Modèles semi-paramétriques de survie en temps continu sous R », *Documents de travail Insee* n° M2018/02, janvier 2019.

Richet D., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : trois ans après, 36 % sont actifs », *Insee Première* n° 1765, juillet 2019.

Richet D., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs », *Insee Première* n° 1666, septembre 2017.